



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E118192

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2025

ÉDITÉ LE 07/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2004

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
20 000

Raison sociale : NUPIED MENUISERIE

ZONE D'ACTIVITE LA JANAIE
35240 RETIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 452416035

Siret : 452 416 035 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5033779

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4161940904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4161940904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Téléphone : 02 30 22 00 40

Portable : 0651729754

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarlnupied@hotmail.fr

Responsabilité légale :

NUPIED CHRISTOPHE GÉRANT / NUPIED CEDRIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/09/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/10/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.